



Égalité salariale dans le domaine des EPF: testée et approuvée

17 mars 2022 | Andri Bryner

Catégories: Organisation et personnel

Le Conseil des EPF a fait examiner dans les six institutions du Domaine des EPF si les femmes et les hommes reçoivent le même salaire pour le même travail.

Les résultats sont réjouissants: nulle part, la différence n'a dépassé 2 %. Jusqu'à 5 % sont considérés comme acceptables ou dans la zone d'incertitude. Alors que dans les grandes écoles, l'EPF Zurich et l'EPFL, ainsi que dans les trois autres instituts de recherche PSI, EMPA et WSL, les hommes gagnent légèrement plus, la valeur à l'Eawag est de l'ordre de +1,4% en faveur des femmes.

Links

Communiqué de presse du Conseil des EPF, section 2, analyse de l'égalité des salaires

Contact



Gabriele Mayer

Chef des opérations

Tel. +41 58 765 5010

gabriele.mayer@eawag.ch

<https://www.eawag.ch/fr/portail/dinfo/actualites/news-archives/detail-de-larchive/egalite-salariale-dans-le-domaine-des-epf-testee-et-approuvee>